

Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 2 La montée en débit internet
- 3 Les élus et leur délégation
- 6 Vos élus à votre écoute
- 7 Ouverture du registre canicule
- 8 La prévention contre les moustiques

ANIMATION - CULTURE

- 9 Programmation culturelle

ENFANCE - JEUNESSE

- 12 Informations scolaires

EN IMAGES

- 14 Ce qui s'est passé en mai

C.C.F.F.

- 15 Bulletin d'inscription pour les permanences de l'été

ASSOCIATIONS

- 16 Informations associatives

INFORMATIONS PRATIQUES

- 26 L'info des entreprises
- 27 Tribune libre

AGENDA

- 28 Dates à retenir

Retrouvez la version numérique de ce bulletin, ainsi que l'actualité de la commune (délibérations du Conseil municipal, agenda détaillé des manifestations, infos pratiques...) sur saint-clement-de-riviere.fr

Éditorial



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'ai l'immense honneur d'avoir été élue maire de Saint-Clément-de-Rivière par le Conseil Municipal.

Je tiens à vous assurer ici que je suis plus que jamais déterminée à remplir au mieux la tâche que vous m'avez confiée par l'intermédiaire de vos représentants.

En ce sens, depuis mon élection, j'étudie chaque dossier en détail avec le soutien sans faille d'une équipe unie et déterminée. Ces premières semaines, très denses, nous ont permis de consulter les représentants de l'État, du Conseil Départemental, du Président et des Maires de notre Communauté de Communes mais également de rencontrer et d'échanger avec les équipes des services municipaux, les élus et les associations. Ces rencontres concrétisent notre souhait d'écoute, de dialogue et de concertation.

La seule ambition de notre groupe est d'œuvrer afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie qui est la vôtre. C'est cette volonté qui guidera nos actions en tenant compte des contraintes de maîtrise budgétaire mais aussi des atouts indéniables de notre commune, entrée sud de la Communauté de Communes du grand Pic Saint-Loup.

Chacun de vos élus en charge d'une délégation pourra mener à bien sa mission car je veillerai personnellement à ce qu'aucun dysfonctionnement ne vienne perturber le travail qu'ils accomplissent pour vous.

Nous sommes à votre écoute. Vous disposez d'ailleurs d'un espace d'échange sur le site de la commune (rubrique "contact").

N'hésitez pas à poser vos questions ou à nous faire part de vos attentes car nous serons toujours à votre disposition.

Avec mes meilleurs sentiments

Votre Maire

Laurence Cristol

*Bien à vous
Laurence Cristol*

En bref...

Taille de haies

Comme à chaque printemps, la végétation reprend ses droits, parfois au détriment de la sécurité. Il appartient à chacun d'être vigilant.

“Ma haie déborde-t-elle sur le trottoir ? Constitue-t-elle un embarras pour les piétons ? Les branches de mon arbre masquent-elles un panneau de signalisation, un miroir ou diminuent-elles l'efficacité de l'éclairage public ?”

Autant de questions qu'il est aujourd'hui utile de se poser.

Les propriétaires de haies, arbres, arbustes et autres plantations ont quelques devoirs (article D.161-24 du Code rural), notamment l'obligation d'élaguer leurs arbres. Cette année encore, la Police Municipale prendra contact avec les personnes concernées.



Communiqué

Madame Michèle Cacciaguerra tient à confirmer qu'elle a rendu sa délégation “ESPACES VERTS” dès le mois d'octobre 2017.

Journée Défense et Citoyenneté

Les jeunes gens et jeunes filles, de nationalité française, sont invités à sa présenter en Mairie, le trimestre qui suit l'anniversaire de leurs 16 ans, munis de :

- leur carte d'identité (ou passeport) en cours de validité
- le livret de famille sur lequel ils sont inscrits
- un justificatif de domicile au nom du (ou des) parent(s) chez lequel (lesquels) ils résident

Il leur sera remis une **attestation de recensement**, document exigé pour passer un examen ou le permis de conduite, ou s'inscrire dans un établissement scolaire.

MONTÉE EN DÉBIT

Internet



En juillet 2017, la montée en débit de la zone nord de Saint-Clément a été finalisée, respectant ainsi un engagement majeur de la majorité municipale.

Après quelques mois d'ajustement et, pour certains, un changement d'opérateur afin d'accéder au meilleur débit possible, les habitants concernés peuvent aujourd'hui jouir d'un outil numérique offrant le meilleur rendement flux par rapport à l'investissement existant, avec un effort financier de la commune à hauteur de 300€/ligne en moyenne, contre 2000 à 2500€/ligne pour des solutions technologiquement plus confortables.

Pour ce qui est de la zone sud, la législation actuelle de l'ARCEP ne nous autorise pas à faire évoluer la situation, malgré notre volonté de trouver une solution depuis lors. En effet, la zone est desservie par des sous-répartiteurs qui ne sont pas éligibles à la montée en débit, à ce jour, selon les critères fixés par l'organisme de régulation des télécoms.

Par ailleurs, le Conseil Départemental a lancé un vaste programme de mise en œuvre du FTTH* pour tous les habitants du département de l'Hérault (fibre optique jusqu'à l'habitation, offrant des débits de l'ordre de 100 MégaBits / secondes, soit de 2 à 10 fois supérieurs à ce dont nous pouvons aujourd'hui bénéficier), qui devrait aboutir sous 5 ans.

Actuellement, certains usagers constatent parfois des dérèglements de leur système interne, et s'adressent à la Mairie, afin d'être pris en charge par une aide municipale. Il est essentiel de comprendre que les éventuels défauts constatés à ce jour ne sont plus du ressort de celle-ci, et que seuls les opérateurs peuvent intervenir, dans le cadre de leur maintenance habituelle.

Si l'opérateur ne peut régler le problème constaté, qui n'est pas dû à la montée en débit, cela est généralement dû au fait que le problème vient de :

- l'installation à la résidence,
- de l'ordinateur lui-même,
- d'un souci de serveur de courriel,
- ou d'une cause externe indépendante de l'opération technique effectuée en juin-juillet 2017.

C'est en ce sens que notre club informatique i2m propose toujours son accompagnement, dans le cadre de sa démarche citoyenne, qui a été tant appréciée et utile lors de la mise en œuvre de la montée en débit.

Le Club Informatique de Saint-Clément-de-Rivière i2m reste disponible pour vous apporter des éléments d'informations sur les questions que vous pourriez vous poser, en adressant un message à contact@clubi2m.fr

Stephan BAYSSIERE
Conseiller Municipal en charge de la qualité des flux Internet
et de la téléphonie mobile

stephan.bayssiere@saint-clement-de-riviere.fr

*FTTH : Un réseau FTTH (de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile ») est un réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.

Le Maire et les Adjointes

élus en séance du Conseil Municipal le 30 avril 2018



Laurence CRISTOL
Maire de Saint-Clément-de-Rivière



Christophe JAY
1er Adjoint
Délégué à l'Aménagement du territoire et à l'urbanisme : coordination de la mise en place de l'agenda 21, gestion des permis de construire et autorisations d'occupations des sols, au cadre de vie et à l'environnement.



Edith CATARINA
2ème Adjointe
Déléguée à la Jeunesse et à la Petite Enfance.
A ce titre, elle veillera à la gestion générale des services de la crèche - halte-garderie, Centre de Loisirs et au relationnel avec les personnels affectés à la Petite Enfance d'une part, et les familles concernées d'autre part.



Jérôme POUGET
3ème Adjoint
Délégué aux Finances Communales
Conseiller communautaire



Francine BOHE
4ème Adjointe
Déléguée à la Culture, et aux associations.
Elle s'occupera également de la Francophonie
Conseillère communautaire



Françoise LESAUNIER
5ème Adjointe
Déléguée au Pôle Informatique pour assurer le bon emploi, l'actualisation et l'évolution de l'informatique, de la bureautique et du numérique au sein de l'Administration municipale.



Sylvie MULLIE
6ème Adjointe
Déléguée à Communication de la Commune



Francis AVRIAL
7ème Adjoint
Délégué au protocole et à la sécurité



Marcel TARDIEU
8ème Adjoint
Délégué à la voirie, aux bâtiments publics, aux réseaux divers et prêt de matériel et cimetière

Les conseillers municipaux



Alphonse CACCIAGUERRA

Maire-Honoraire

Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup



Monique VITOUX



Claude REBOURG

Délégué au parc véhicules et panneaux d'affichage, ainsi qu'à la vidéo-surveillance, à l'éclairage festif et éclairage public en concertation avec les services techniques



Alain PERRET DU CRAY

Délégué à l'exécution des budgets communaux, conception de budgets de fonctionnement, à l'ingénierie financière correspondante. Il s'occupera également des relations avec le monde de l'Entreprise et représentera la commune au Groupe d'Action Locale du Grand Pic Saint-Loup et à la Commission Locale de l'Eau.

Conseiller communautaire



Daniel SAHUC

Délégué à la mise en application de la loi SRU, à la mixité sociale et plus particulièrement au pôle de Bissy



Georges TOURTOGLOU



Rachèle BODIN

Déléguée aux affaires scolaires et principalement aux relations entre les directeurs d'écoles, la municipalité, le personnel et les familles. Elle est également nommée déléguée aux Ressources Humaines communales.



Stéphane BAYSSIÈRE



Sébastien FABRE

Délégué aux affaires sportives

du groupe majoritaire



Michèle CACCIAGUERRA



Josiane THOMAS

Députée aux manifestations événementielles (dynamisation des marchés ambulants, vide grenier, petites puces et repas des aînés, de Noël et du personnel). Elle assure également la coordination entre l'association Atout'Age et la Commune et la Ligue contre le cancer.



Martine PIERRE

Députée aux affaires sociales, notamment aux seniors et aux transports. Elle assurera la mission d'un plan de transport au bénéfice des personnes âgées et des associations. Elle suivra la mise en place, en liaison avec le Cabinet du Maire, du nouveau plan de transport du Département de l'Hérault.



François MERCIER

Député à la Cellule Emploi Formation

Les conseillers municipaux de l'opposition



Christine RACHET-MAKA



François GEORGIN

Conseiller communautaire



Raphaël ROMANENS



Alain BAUDRY



Michel BEGEL

Aujourd'hui Édith Catarina, deuxième adjointe au Maire



Communication : Madame Catarina, vous êtes adjointe auprès de Madame le Maire, Laurence Cristol. En tant qu'ancienne institutrice, vous étiez préoccupée par la petite enfance et la jeunesse Saint-Clémentoise, aussi votre mission est essentiellement orientée vers ces populations. Vos délégations concernent la **Petite Enfance** et la **Jeunesse**, pouvez-vous nous en dire plus ?

Édith Catarina : J'interviens auprès de deux structures :

■ Tout d'abord le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

Le CLSH pour les 3-6 ans, situé à côté de l'École maternelle, pourra recevoir, à partir de cette année 32 enfants ; ce nombre n'est pas négligeable sachant qu'auparavant il accueillait 20 enfants...

Des travaux nous ont permis de gagner une salle de 40m² et, de ce fait, la PMI (Protection Maternelle et Infantile) nous a accordé une autorisation d'augmentation de la capacité d'accueil. Cette nouvelle salle sert de aux activités de psychomotricité et se transforme en dortoir pour l'heure de la sieste des enfants. Ce CLSH bénéficie d'un magnifique jardin qui offre outre toutes les garanties de sécurité, la possibilité de pratiquer de nombreux jeux - y compris l'été à l'ombre des mûriers platanes.

Le CLSH pour les 6-14 ans reçoit les enfants au Centre Fernand Arnaud - La DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale) a accordé un agrément d'accueil pour 50 enfants.

/// Info de dernière minute /// Centre de Loisirs

Avec l'arrêt des cours dans les collèges, le CLSH vous propose d'accueillir, au Centre Fernand Arnaud, les enfants qui n'auront plus cours à compter du lundi 25 juin jusqu'au vendredi 6 juillet de 14h à 17h30 (sans inscription). Babyfoot, ping-pong, jeux de société et musique seront mis à leur disposition.

Dans ces deux centres, les enfants sont encadrés par un personnel diplômé, compétent et particulièrement investi. De multiples activités sont offertes et vous pouvez accéder aux détails de celles-ci via le site internet de la commune.

Pour les grands, des séjours hiver ont été proposés.

Ainsi, cet hiver, 2 groupes ont pu pratiquer les pistes des stations de Formiguères et du Queyras.

L'été prochain, 3 séjours sont prévus pour des tranches d'âges différentes :

- Eco-voile au Taurus à Mèze
- Séjour pleine nature à Salles-la-Source (Aveyron)
- Séjour pleine nature à Najac (Aveyron)

L'accueil des enfants se fait par ½ journée. Il est possible de déjeuner au self pour les enfants passant la journée.

Les inscriptions se font au Centre Fernand Arnaud auprès de Céline au 04 67 84 49 60.

■ Également la Maison de la Petite Enfance

Celle-ci est habilitée à recevoir 30 enfants dont 27 enfants en contrats réguliers et 3 en occasionnels.

Trois secteurs (Petits - Moyens- Grands) accueillant les enfants dès 3 mois jusqu'à l'entrée de l'école maternelle.

Ils sont encadrés par un personnel diplômé ou qualifié, compétent pour la petite enfance.

Les demandes d'inscription sont reçues au secrétariat de la crèche dans un premier temps. La confirmation d'inscription définitive se fera au courant des mois d'avril-mai.

Nous sommes en train de refaire le point sur les demandes de différents parents concernant les horaires de fermeture de la crèche.

Les parents sont également écoutés lors des transmissions du matin et du soir.

Les priorités du personnel de la crèche seront avant tout orientées vers l'accueil et le bien-être des enfants adaptés à chaque âge, les bébés ne présentant pas les mêmes besoins que les plus grands.

edith.catarina@saint-clement-de-riviere.fr



Activité transvasement chez les moyens en extérieur avec les premiers rayons de soleil.



A la Maison de la Petite Enfance, le potager de la crèche est prêt : les enfants se sont transformés en petits jardiniers pour mettre toutes les plantations : fleurs, salades, tomates, !!!



Avec le beau temps : musique, chansons et danse avec Eric et les 3 secteurs : bébé, moyen, grand.

Plan canicule 2018

Quelques conseils pour lutter contre les dangers de la canicule

Protégez-vous de la chaleur

■ Évitez les sorties et plus encore les activités physiques (sports, jardinage, bricolage...) aux heures les plus chaudes.

■ Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.

■ Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil. Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

Rafrâchissez-vous

■ Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.

■ Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins deux heures dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais (supermarchés, cinémas, musées...) à proximité de votre domicile.

■ Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.

Buvez et continuez à manger

■ Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit...

■ Mangez comme d'habitude en fractionnant les repas (des fruits, des légumes, du pain, de la soupe...).

■ Ne consommez pas d'alcool.

Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien

■ Si vous prenez ou si vous voulez prendre des médicaments, même s'ils sont en vente sans ordonnance.

■ Si vous ressentez des symptômes inhabituels.

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider

■ Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.

■ Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.

Registre de recensement du Plan canicule

Dans la perspective d'un plan canicule qui serait déclenché par la Préfecture de l'Hérault, nous vous informons qu'un registre nominatif de recensement des personnes fragilisées est actuellement ouvert en Mairie.

Les personnes qui le désirent - celles qui sont isolées, en difficulté ou simplement qui en éprouvent la nécessité- peuvent demander leur inscription sur ce registre.

Cette inscription n'étant valable qu'une année, pensez à renouveler votre inscription en contactant la Mairie si vous souhaitez être maintenu(e) sur ce registre.

Sont concernées les personnes suivantes, résidant à leur domicile :

- Personnes âgées de plus de 65 ans,
- Personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail,
- Personnes adultes reconnues handicapées.

Pour pouvoir figurer sur ce registre, vous devez vous inscrire en Mairie :

▶ en appelant l'accueil au 04-67-66-66-66, auprès duquel vous obtiendrez des renseignements complémentaires.

OU

▶ en déposant le bulletin ci-dessous dûment complété :

Bulletin d'inscription - Registre canicule 2018

À remettre en Mairie - Centre Communal d'Actions Sociales

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Date de naissance :

Observation :

.....

CONTRE LES MOUSTIQUES

la prévention est la meilleure protection !

Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Le moustique qui vous pique est né chez vous !

Près de nos maisons, les moustiques trouvent :

- de la nourriture pour leurs oeufs, en nous piquant,
- des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes,
- des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Le moustique tigre est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Il a besoin de petites quantités d'eau stagnante pour se développer : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Comment se protéger des piqûres ?

- 1 J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée⁽¹⁾. Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.
- 2 Je porte des vêtements couvrants et amples.
- 3 Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée.
- 4 J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.
- 5 Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais.

⁽¹⁾ La liste des produits anti-moustiques recommandés est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/repulsifs-moustiques>

Pour toute information :

www.social-sante.gouv.fr

www.invs.sante.fr

www.occitanie.ars.sante.fr

www.eid-med.org



CHECK-LIST

Les bons gestes à adopter



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols
- Bâches de mobiliers de jardin
- Bouturages
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...)
- Pluviomètres plastiques

RANGÉZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Pneumatiques
- Jouets



JETÉZ

- Boîtes de conserve
- Déchets de chantier

COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison

NETTOYEZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, chéneaux

ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques)
- Pièges à sable
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges)
- Pompes de relevages
- Regards et bornes d'arrosages

Saint-Clément sur scènes

Saint-Clément
sur scènes
4^{ème} Festival
du spectacle vivant

Saint-Clément-de-Rivière ouvre ses scènes d'été avec le « Festival Estival du spectacle vivant » dans le charmant et champêtre Théâtre de verdure du Centre Culturel Fernand Arnaud.

Cette programmation préparée par le groupe Culture-Animation a reçu l'aval de Madame le Maire, Laurence Cristol. Elle couvrira cette année tout le spectre des arts du spectacle :

LES MUSIQUES (jazz et variétés), **le THÉÂTRE** (3 représentations en mini-festival), **la DANSE** (sur les terrasses du château de Montferrier) et **le CINÉMA** en clôture du *Saint-Clément sur scènes* de 2018.

Eclectisme, originalité, qualité : critères des choix de programmation faits par la Délégation Culture de la Municipalité pour le plaisir, divertissement et enrichissement culturel et artistique des Saint-Clémentoises et Saint-Clémentois.

Votre fidélité à nos désormais rituelles manifestations de plein air (concert de jazz, représentations théâtrales et projection cinématographique populaire et familiale) nous font augurer du renouvellement de leur succès en 2018 et nous encourageant à y ajouter cette année concert de variété française et spectacle de danse.

La présentation de chaque spectacle est en rubrique "Culture". Lieux, dates, horaires et réservations sont dans l'**agenda** en dernière page du *Clémentois* que vous êtes invités à conserver pour consultation.

La billetterie est toujours assurée en pré-vente à l'accueil du Centre Fernand Arnaud et à l'entrée de chaque spectacle. La gratuité toujours accordée aux moins de 18 ans.

Francine BOHÉ, Adjointe déléguée à la Culture
francine.bohe@saint-clement-de-riviere.fr

- en ouverture du Festival -

Saint-Clément sur scènes

au Théâtre de Verdure du Centre Fernand Arnaud

7ème concert jazz d'été en plein air
Dimanche 24 juin à 20h

Jazz Night Open Air

par « *The Café Bourbon Club* »

Première partie - 20h00 :
les élèves de Ludovic Bruck,
artiste intervenant à l'ACSL

A 21h, *The Café Bourbon Club*,
une dizaine de chanteurs
dans une comédie musicale
construite sur les
inoubliables et immortels
standards de jazz

Entrée : 15 €
Gratuit -18 ans



Buvette et Bar à Champagne

Jazz Night Open Air

Spectacle dédié à la musique
Jazz des années 50' à nos
jours.

Que ce soit par le biais de
grands standards, d'Ella
Fitzgerald à Franck Sinatra,
d'Etta James à Nath King
Cole, ou celui de références
plus modernes comme Post
Modern Jukebox, Katie Melua,
Melody Gardot ou encore
Fiona Apple.

Un univers chic dans lequel
danseurs & chanteurs se
produisent accompagnés d'un
décor évolutif et toujours
présenté par la Maître de
Cérémonie Greg Fouquet.

Un show romantique, sensuel
et chaleureux.

Théâtre en plein air

La quatrième édition du festival aura lieu au théâtre de verdure du Centre Fernand Arnaud du dimanche 1er au mardi 3 juillet. Les trois soirées "Théâtre" seront précédées par une soirée "cinéma en plein air" organisée par le Domaine Puech.

**Dimanche
1er juillet**

**SOIRÉE
DE GALA
EN
INAUGURATION
DU FESTIVAL**

Théâtre de
verdure du
Centre Fernand
Arnaud

A partir de 19h :
Apéritif d'ouverture
en musique
offert par la
Municipalité

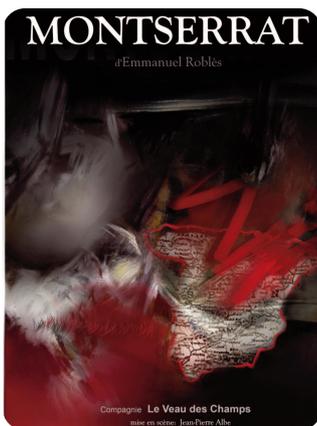
A partir de 20h :
Restauration
proposée sur
place
(food-truck et
traiteurs)



Saint
Clément
de
Rivière



1 - 2 - 3 JUILLET 2018



**Dimanche 1er
juillet - 21h30**

Montserrat

d'Emmanuel Roblès
Un grand texte dramatique

Juillet 1812. Simon BOLIVAR est en fuite. Caché par des patriotes, il a pu, jusqu'ici, échapper aux recherches. Les Espagnols occupent les trois quarts du pays. La répression est terrible. Massacres et pillages se succèdent... Il faut retrouver Bolivar à tout prix ! Le stratagème mis en place par Izquierdo, lieutenant espagnol, n'a pas de nom, si ce n'est celui de l'horreur.

Mise en scène : Jean-Pierre Albe
Compagnie Le Veau des Champs - Montpellier



**Lundi 2 juillet -
21h30**

**Les Fous de
la Reine**

de Jacques Rampal
Un drame ? Mais comique !

Entre Shakespeare et BD, voici une sorte de fantaisie héroïque où les personnages nous entraînent dans un royaume que l'on voudrait croire très éloigné de nous tant ses dirigeants n'ont que le crime à la bouche. Finalement c'est un drame, mais comique sur l'amour du pouvoir et le pouvoir de l'amour !

Mise en scène : Frédéric Mounier
Compagnie Les Escogriffes - Montpellier



**Mardi 3 juillet -
21h30**

**La théorie
du Moineau**

de Frédéric Sabrou

Une comédie sociale où se mêlent drame et humour

La théorie du Moineau, est une comédie sociale qui dénonce les conséquences d'une mécanique du rendement qui peut pousser l'humain à nier l'humain, à nier la vie même.

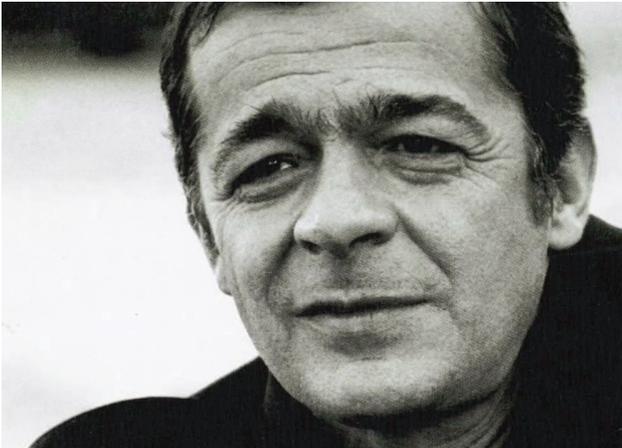
Mise en scène : Jean-Claude Arnal
Compagnie La Mise en bouteille - Vailhauquès

Pass 3 pièces : 20 € ● Gratuit - 18 ans

En pré-vente à l'accueil Centre Fernand Arnaud : **8 € / représentation**
Billetterie sur place le soir de chaque pièce : **10 € / représentation**

{ suite du programme }

VARIÉTÉS FRANÇAISES

Serge Reggiani,
"l'acteur qui chantait"

Jeudi 5 juillet - 21h
Théâtre de Verdure
du Centre Fernand Arnaud

Spectacle proposé par l'association *J'ai rendez-vous avec vous*, soutenu par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup. 21 titres incontournables du répertoire de Serge Reggiani, mais aussi des chansons à (re)découvrir : *Les loups sont entrés dans Paris*, *Votre fille a vingt ans*, autant de petits films à savourer en y croisant bien des talents, de Barbara à Vian.

Entre chacune, Eric Nicol, acteur et chanteur, ponctue son spectacle d'anecdotes pleines de tact et d'humour pour mieux comprendre l'univers de Reggiani, ses auteurs, sa vie, son œuvre de comédien et chanteur.

Eric Nicol est accompagné de Jean-Sébastien Bressy au piano et de Jo Labita à l'accordéon (Jean-Sébastien accompagne en France comme à l'étranger des artistes confirmés et participe à de nombreux festivals).

En cas de pluie, repli salle Frédéric Bazille

Tarif : 16 € / Réduit : 10 € pour adhérent et étudiants
Gratuit -18ans

Renseignements : contact@jairendezvousavecvous.fr -
07 87 93 97 26

Billetterie : - Accueil du Centre Culturel Fernand Arnaud de Saint-Clément-de-Rivière
- Par courrier avec règlement à l'ordre de l'association "J'ai rendez-vous avec vous"
JRDVAV - 721 rue du Bosquet
34980 Saint-Gély-du-Fesc

DANSE SUR LES TERRASSES

Apparences et
dépendances

Dimanche 8 juillet - 21h
Terrasses du Château
de Montferrier



En partenariat avec la Municipalité de Montferrier-sur-Lez, nous vous proposons un spectacle chorégraphié par Muriel Bellin pour 4 danseuses de sa Compagnie *Pieds dans la lune*. Texte de Caroline Fabre-Rousseau - Musique de Niko Sarran

Au 17e siècle, la guerre de 30 ans, les épidémies de peste et la famine déciment l'Europe. Des tableaux d'un genre nouveau apparaissent, dits "vanités". Ils montrent la fragilité de l'existence, le caractère éphémère des plaisirs, du savoir, du pouvoir et de la beauté à travers des symboles codifiés.

Dans *Apparences et dépendances*, les tableaux baroques d'autrefois s'animent, sur la musique contemporaine de Nico Sarran. Inspirée par les textes de Caroline Fabre-Rousseau, la chorégraphe Muriel Bellin interroge notre rapport avec le temps, perçant les vanités d'aujourd'hui. Les danseuses Emmanuelle Faure, Marion Fievet, Marie Deruyck, Sylvie Klinger insufflent au spectacle l'énergie poétique qui avait irrigué *Climat*.

La pièce se compose de huit scènes, avec pour seul décor, un grand tableau de Vanités, d'où sortent quatre personnages, allégories du pouvoir, du savoir et de la beauté. Puis, le cadre se voile de noir et les personnages se débarrassent de leurs oripeaux avant de retourner à la terre. Libérés de tout, ils peuvent alors s'envoler, bulles légères et fragiles traces invisibles et précieuses de notre passage ici-bas.

Durée 1h

Billetterie : Tarif 10 € / gratuit -18ans. Accueil du Centre Culturel Fernand Arnaud et à l'entrée du spectacle
Un pot amical offert par les 2 municipalités clôturera la manifestation.

EN CLÔTURE DU FESTIVAL

SAINT-CLÉMENT SUR SCÈNES

Cinéma de plein air

"Le sens de la fête"

Comédie réalisée par Eric Toledano et Olivier Nakache, avec Jean-Pierre Bacri et Gilles Lellouche

Dimanche 22 juillet

Théâtre de Verdure - CFA

Billetterie à l'entrée : 5 € / gratuit - 18 ans

Carnaval 2018

Le samedi 24 avril, la pluie a perturbé le carnaval des écoles, le défilé dans les rues du village a dû être annulé. Le spectacle a été déplacé du Théâtre de Verdure à la Halle aux sports.



Le ciel gris n'a pas effrayé le public venu nombreux pour admirer les danses des enfants de l'école maternelle. Sur des airs de *Here comes the sun* des Beatles ou *Le soleil a rendez-vous avec la lune* de Charles Trénet, nous avons traversé avec enchantement et attendrissement les 4 saisons. Une mise en scène réussie des enseignantes assistées d'Irène Faugerou, et animée par l'orchestre du *Caroline Jazz Band*.

Il s'ensuit les danses entraînantes des élèves de l'école élémentaire qui participent à l'atelier danse de Nathalie lors de la pause méridienne.

Monsieur Carnaval qui avait pris cette année la forme d'un arbre des 4 saisons pour respecter le thème du spectacle, a pu être brûlé malgré le ciel menaçant. Après un démarrage paresseux, l'embrasement, vivement applaudi, a illuminé les yeux des petits et des grands.

Pour finir tout le monde s'est réuni pour un moment très convivial autour de l'apéritif offert par la municipalité, et de la restauration tenue par l'Association des Parents d'Elèves. Un moment de fête réussie grâce à l'implication de tous.

CHORALE CYCLE 3 / COLLÈGE

La voix du silence

Mardi 27 mars les élèves de CM1, les élèves de CM2 et la chorale du collège du Pic Saint-Loup nous ont offert un splendide récital à la salle Frédéric Bazille.

Le spectacle, inspiré du livre *Silent voice* et un texte de la collégienne Miléna Wlodarczyk, conte l'histoire de collégiens, de violence, de différences dans un collège d'une petite ville au Japon : au programme J. Dutronc, C. Nougaro, F. Pagny, Calogero, J. Hisaishi et bien d'autres.

Une grande première cette année : l'école de musique de l'ASCL de Saint-Clément a accompagné les cœurs. Une belle initiative de partenariat!

Orchestrés avec brio par Mesdames Giudicelli et Faugerou, les enfants nous ont transportés, électrisés et émus par leurs voix mélodieuses et harmonieuses. Bravo à tous.



Classe découverte des CM2

Comme chaque année, Madame Kister emmène sa classe en séjour découverte, mais ils ont bien cru qu'ils ne pourraient pas partir, la grève de la SNCF débutant le jour de leur départ...

Enfin ils sont partis en bus ! Madame Kister remercie les parents et la commune pour l'aide financière de dernière minute !

Accompagnés et encadrés par notre intervenant en sport Nicolas Dubois, un parent d'élèves Monsieur Desenfants, et bien sur leur enseignante, les élèves se sont rendus à Toulouse : activités autour du système solaire, des phases de la lune, visites passionnantes de la Cité de l'espace et de la chaîne de montage de l'Airbus A380, tout cela en profitant d'un très beau temps.

Boum évidemment le dernier soir... un moment festif toujours très attendu des enfants. Un séjour parfait !



La Balade des Saveurs



Rendez-vous pour préparer ou commander vos cadeaux de fin d'année, lors de la Balade des Saveurs du 17 novembre prochain.



Malgré un temps maussade, la fréquentation du salon de la gastronomie *la Balade des Saveurs de printemps* qui a eu lieu samedi 12 mai au Centre Fernand Arnaud a accueilli bon nombre de visiteurs venus pour l'occasion.

Au moment du repas, sous un soleil timide, le restaurant éphémère a eu un grand succès, les plats divers et variés ont attiré de nombreux gourmets et gourmands.

Les enfants venus sur ce site ont pu préparer avec enthousiasme et fierté le cadeau "Fêtes des mères" au stand gratuit d'Animation/Jardinage.

Josiane THOMAS, Conseillère déléguée aux manifestations événementielles
josiane.thomas@saint-clement-de-riviere.fr



Intervention du CCFF à l'école en présence de Rachèle Bodin, Conseillère déléguée aux affaires scolaires et de Richard Zorziotti, responsable du CCFF- 15 mai 2018



Chorale des CP / CE1 / CE2 dans le cadre de "Choeurs de Pic - Pic en Coeur", initiative soutenue par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup - 24 mai 2018



Commémoration du 8 mai 1945



Au cours de la cérémonie, le président de la section locale de l'UNC, M. Ory, a remis la médaille TRN à M. Bracco et la médaille de la protection du territoire à M. Poiron.

BULLETIN D'ADHÉSION 2018

Comité Communal Feux de Forêt

Fondé en 1985 par le Maire, Alphonse Cacciaguerra, le Comité Communal Feux de Forêt a fêté ses trente ans d'existence. Son action s'inscrit dans le cadre de la Charte pour l'Environnement de la Commune.



Les missions principales du C.C.F.F.

- ▶ la prévention des incendies (diffusion des consignes de sécurité auprès de la population),
- ▶ la surveillance du territoire de notre commune et de ses environs pour détecter au plus vite les départs de feux éventuels,
- ▶ le guidage des secours sur les lieux du sinistre.

Le Comité Communal contre les Feux de Forêts de Saint-Clément doit être comme tous les ans prêt à remplir sa mission pendant la période estivale.

Le C.C.F.F. est constitué de volontaires âgés de 18 ans au moins, hommes ou femmes.

Les volontaires du C.C.F.F. doivent avant tout faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en cas de sinistre.

Aucune qualité physique particulière n'est donc requise, si ce n'est une acuité visuelle normale.

Une séance d'information a lieu lors de chaque permanence de façon à bien préciser les conditions de notre action. Aucun équipement spécial, si ce n'est un pantalon de coton et une paire de chaussures montantes. Une casquette et un tee-shirt C.C.F.F. sont remis aux volontaires.

Participer au C.C.F.F. permet tout d'abord d'assurer la sécurité de nos concitoyens pendant les vacances, de protéger nos paysages. C'est donc une mission de première importance mais aussi l'occasion de rencontrer d'autres Saint-Clémentois et de mieux connaître des aspects souvent méconnus de notre commune.

A bientôt, nous comptons sur vous !

Responsable : Richard ZORGNIOTTI 06.27.02.26.04

Les permanences ont lieu toutes les fins de semaine : **samedis, dimanches et jours fériés du 30 juin au 2 septembre de 11h à 19h.**

La grille ci-dessous vous permettra de noter les dates de permanences auxquelles vous souhaitez participer. Si vous en avez la possibilité, **COCHEZ AU MINIMUM DEUX CASES**. Cela facilitera l'établissement des permanences, le nombre de participants idéal étant de 5 personnes. Les repas sont pris au choix soit sur place, soit par roulement au domicile de chacun.

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion à la Mairie de Saint-Clément-de-Rivière.

NOM et Prénom :

Adresse :

E-mail (obligatoire) :

Téléphone :

participera aux permanences d'été du C.C.F.F.

(cochez obligatoirement au moins 2 cases en mentionnant 1, 2, 3 en fonction de vos préférences)

30 juin	<input type="checkbox"/>	15 juillet	<input type="checkbox"/>	4 août	<input type="checkbox"/>	18 août	<input type="checkbox"/>	2 sept.	<input type="checkbox"/>
1 ^{er} juillet	<input type="checkbox"/>	21 juillet	<input type="checkbox"/>	5 août	<input type="checkbox"/>	19 août	<input type="checkbox"/>		
7 juillet	<input type="checkbox"/>	22 juillet	<input type="checkbox"/>	11 août	<input type="checkbox"/>	25 août	<input type="checkbox"/>		
8 juillet	<input type="checkbox"/>	28 juillet	<input type="checkbox"/>	12 août	<input type="checkbox"/>	26 août	<input type="checkbox"/>		
14 juillet	<input type="checkbox"/>	29 juillet	<input type="checkbox"/>	15 août	<input type="checkbox"/>	1 ^{er} sept.	<input type="checkbox"/>		

se rendra directement au poste de guet

Saint-Gély/Saint-Clément Badminton

EN PLEINE PROGRESSION

Les performances sont toujours plus attendues devant son public. Malgré la présence de plus de 120 joueurs lors du Trophée Départemental Adulte organisé par le Comité Départemental 34 et par le Club de Saint-Gély/Saint-Clément Badminton, ses joueurs se sont dépassés.



Au cours des deux journées de compétition qui donnaient accès à 13 finales, les joueurs du club étaient présents sur 7 d'entre elles et récoltaient 4 titres.

Nous féliciterons pour leurs victoires :

- en Double Dame R : Marina Bielle, associée à Lachaud Sandrine et en Double Mixte R, associée à Pierre Vincent
- en Simple Homme D : Fabien Janvier
- en Double Homme P : Damien Bielle et Hugo Bect

Nous n'oublions pas pour l'accès à la deuxième marche du podium :

- en Double dame D : Ducros Anna et Utrilla Laure qui confirment après leur très bon parcours en UNSS le mois dernier
- en Double Mixte D : Camille Duc et Magali Salette
- en double mixte P : Hugo Bect et Lisa Milhe

ATHLÉTISME

Joli doublé pour Cathy Daru au Championnat de France de Cross Country

Les Championnats de France de Cross Country se déroulaient cette saison à Plouay, en Bretagne, sur un magnifique domaine et comptaient pas moins de 3337 participants.

Tous ces sportifs ont bravé la pluie, affronté des conditions météo difficiles, couru sur un parcours très sélectif (montées, descentes, gadoue) pour défendre les couleurs de leurs clubs respectifs.

Suite à une blessure qui l'a tenue éloignée des compétitions pendant de nombreux mois, Cathy DARU a réussi son retour en remportant en individuel une médaille de bronze et une médaille d'or par équipes en catégorie masters.

Un grand bravo à cette athlète du Pic Saint-Loup qui n'a pas baissé les bras et fait le maximum pour essayer de revenir à un bon niveau.

Après un petit repos bien mérité, l'entraînement va reprendre de façon intensive avec pour objectif les Championnats de France sur Piste à Angers au mois de juin prochain.



Association Culture Sports et Loisirs

Ateliers fonctionnant à l'année

OEENOLOGIE

Soirées thématiques

Le lundi de 19h à 20h45 ou de 20h45 à 22h

14 mai : *La Clape*. Découverte d'une des dernières AOP Cru en Languedoc.

4 juin : *Le Picpoul*. Vin d'été par excellence !! Rafraîchissant, vif, nerveux... Un régal servi frais. Mais attention, le Picpoul issu du cépage Piquepoul réserve quelques surprises !!

Tarif : 16 € par soirée, vins compris + carte d'adhésion

Samedi 23 juin : sortie œnologique ouverte à tous (adhérents ou non) chez Régis Pichon du Domaine du Ribeira à Aspiran, avec la participation de 4 à 6 vignerons. Intervention d'un artisan-boucher pour le déjeuner. La journée débutera à 10h et se terminera aux alentours de 16/17h

Tarif sortie : 30 euros (inscription, visite, dégustation et repas).

Animatrice : Aurore BACONNAIS

CACAOS ET CHOCOLATS

Show'Colat sur Lez, chocolaterie artisanale Montferrière, vous donne rendez-vous une fois par trimestre à la découverte du monde gourmand du chocolat.

De la cacao culture de par le monde jusqu'à la dégustation des plus grands crus d'origines rares, venez apprendre à déguster les meilleurs chocolats que votre palais d'épicurien ne demande qu'à faire fondre !

Le lundi de 20h à 22h

28 mai : *la cuisine salée/sucrée*. mets et chocolats, accords délicats

Tarif: 25 € par soirée

Animateurs : Isabelle et Joseph RUSSO

Ateliers fonctionnant sous forme de stage

Il est indispensable de s'inscrire au minimum 15 jours avant le début de l'atelier afin d'effectuer les commandes de matériel nécessaire à l'activité.
Responsable : Marie-Claude OLIVES - 06.82.09.45.38

TAPISSIER SUR SIÈGE

Rénovation complète des sièges tapissiers

Stage de 30 heures : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30 (pause déjeuner sur place).

Atelier du 14 au 18 mai (présentation des sièges : mardi 3 avril à 19h au Centre Fernand Arnaud)

Tarif : 170 € + fournitures pour 30h

Animatrice : Anne-Lise DEVEAUX-ROUX

confection de baguette de cadre

Stage de 2 journées de 9h30 à 16h30 (pause déjeuner sur place) :

jeudi 17 et vendredi 18 mai

Tarif : 60 € + fournitures

Animatrice : Marion MONARD

RELOOKING PETITS OBJETS

Remettre au goût du jour lampe, miroir, plateau, coffret, petit meuble, etc.... avec différentes finitions, peinture, métalline, pochoirs, patine etc....

Stage de 2 jours de 9h à 17h (pause déjeuner sur place) : jeudi 7 et vendredi 8 juin

Animatrice : Manijeh VALETTE

ENCADREMENT

Apprendre à encadrer : découverte des différentes techniques,

Échecs et vins à Saint-Clément-de-Rivière

Rejoint par un 8ème membre, notre petit club poursuit sa route selon une formule inchangée :

Chaque mercredi après-midi nous nous retrouvons de 14h à 17h chez l'un d'entre nous à tour de rôle, pour "pousser du bois" amicalement et, deux fois l'an, participer à un tournoi sans prétention mais disputé avec sérieux.



Ces après-midis sont aussi l'occasion de déguster une bouteille de bon vin, étiquette cachée par l'hôte du jour, pour accompagner un gâteau souvent maison.

Pas besoin d'être un très bon joueur pour venir nous rejoindre car le niveau du groupe s'échelonne de « moyen » à « bon » et permet des rencontres où chacun a ses chances.

En revanche, la bonne humeur et la convivialité sont toujours au rendez-vous et de fait sont deux qualités indispensables.

Si cela vous tente... Contactez-moi.

Bernard Jacquin
06 13 64 78 46

Culture et Bibliothèques Pour Tous



Horaires d'ouverture

Mardi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h
	15h - 18h
Vendredi	16h - 18h30
Samedi	09h - 12h

La bibliothèque CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS est située au Centre Commercial du Boulidou, sur la droite quand on fait face à la Poste. Un grand panneau la signale.

Tél. : 04 67 84 23 14
cbptstclement@sfr.fr

Adresse du portail internet :

<http://bibliotheque-cbpt-st-clement.fr>



Printemps 2018

SECTEUR ADULTE

ROMANS

AGUS, Milena	Terres promises
ALEXIS, Jacques-Stephen	L'étoile absinthe
AUEL, Jean M.	Le pays des grottes sacrées Les enfants de la terre. 6 T.1 et 2
BATTISTELLI, Pascale	Rêve arythmique
BEAUREGARD, Nane	L'amour, simplement
BOURDEAUT, Olivier	Pactum salis
BUTLER, Robert Olen	L'appel du fleuve
CABANTOUS, Christine	Fais un noeud à ton mouchoir
CHAUVEAU, Sophie	Picasso. Le regard du minotaure. T.1
CHAUVEAU, Sophie	Picasso. Si jamais je mourais. T.2
CLAUDEL, Philippe	L'archipel du chien
COLASSE, Richard	Le pavillon de thé
DALEMBERT, Louis-Philippe	Avant que les ombres s'effacent
DELACOURT, Grégoire	La femme qui ne vieillissait pas
DEMOTTE, Rebecca	La théorie du corps
DENANOT, Mathilde	Premier danseur, simple sujet
DICKER, Joël	La disparition de Stéphanie Mailer
DUROY, Lionel	Eugenia
DURRELL, Gérald	Ma famille et autres animaux
FOENKINOS, David	Vers la beauté
GILLIET, Christine	Empreintes
GRAINVILLE, Patrick	Falaise des fous
HAUTHUILLE, Marie d'	L'épicerie
HOPE, Anna	La salle de bal
JOSSE, Gaëlle	Une longue impatience
LAHENS, Yanick	Douces déroutes
MAZEL, Marine	Equilibres
NIANHUA, Shen	Le sixième Dalai-Lama
ROMER, Anna	Les secrets de Thornwood House
ROSNAY, Tatiana de	Sentinelle de la pluie
SCHEPP, Emélie	Marquée à vie
TESSARO, Kathleen	La collectionneuse de parfum
VASSAL, Guy	Mam'zelle Désir, que diable
VIEUX-CHAUVET, Marie	Amour, colère et folie
WOLITZER, Meg	La doublure

ROMANS POLICIERS

BOUGETTE, Audrey	Deux heures oubliées
CLEAVE, Paul	Ne fais confiance à personne
COLLETTE, Sandrine	Des nœuds d'acier
COMMERE, Hervé	Sauf
JAMES, Peter	Toucher mortel
MUSSO, Valentin	Une vraie famille
SCHEPP, Emélie	Marquée à vie

BIOGRAPHIE

CASTELOT, André	La reine Margot
-----------------	-----------------

Culture et Bibliothèques Pour Tous

Parents et enfants à la bibliothèque de Saint-Clément...



Secteur Jeunesse

Un mercredi pluvieux ?
Une envie de rêver ?
Un bon moment à partager ?
Avec l'école, avec maman, ou tout seul comme un grand !
Il y a mille raisons de venir à la bibliothèque !

Une belle surprise !
Un ancien petit lecteur a fait don à la bibliothèque de 21 BD de la série des "YAKARI".



Sans oublier, parmi les nombreuses animations proposées par les bibliothécaires, l'heure magique du conte, le mercredi matin.



A bientôt

LES DERNIÈRES CONFÉRENCES DES AMIS DE L'ÉGYPTE PHARAONIQUE

Les six qualités de la personne humaine en Égypte ancienne

Le 15 mars, l'égyptologue Anaïs Martin de l'Université Paul Valéry nous a exposé les six qualités de la personne humaine en Égypte ancienne.

A l'inverse de la personne chrétienne qui n'est composée que d'une âme et un corps, la personne égyptienne est composée de plusieurs parties dont les plus importantes sont les six suivantes. Tout d'abord **le nom** qui n'est pas héréditaire mais donné par la mère. Perdre son nom, c'est disparaître comme on voulut le faire subir à Hatchepsout en martelant son nom inscrit sur les murs de ses temples.

Puis vient **le corps** qui se doit d'être entier et momifié pour prétendre à l'immortalité. Parmi les organes, c'est certainement **le cœur** qui est le plus important. Siège de l'intelligence et de la mémoire, c'est lui qu'on pèse lors du jugement dernier. **Le ka** représente l'énergie vitale et le double du défunt. Dissocié du corps par la mort, il siège dans le tombeau. C'est lui que l'on nourrit par des offrandes alimentaires. **Le Ba** est l'élément spirituel du défunt, souvent représenté par un oiseau à tête humaine, il se déplace à son gré soit dans la tombe, sur terre ou dans les cieux auprès des étoiles divinisées. Pour certains il a des points communs avec l'âme. **L'ombre** est un élément constitutif essentiel du corps. **L'Akh** est une vertu difficile à définir. Disons que c'est le corps glorieux du défunt.

Madame Anaïs Martin avec sa pédagogie exemplaire a défini toutes ces notions avec clarté et simplicité dans un langage proche du grand public. À la fin de sa conférence, elle a répondu avec gentillesse et pertinence aux nombreuses questions venant du public.



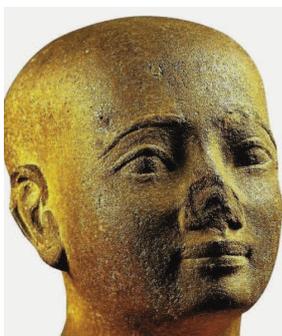
L'enfant en Égypte ancienne

Le 12 avril, l'égyptophile Jean-Luc Ménardo a présenté un exposé sur l'enfant en Égypte.

Strabon (64-21 avant JC), précepteur des enfants de Pompée et géographe, décrivait qu'en Égypte ancienne les enfants étaient élevés au sein de leur propre famille en comparaison avec d'autres civilisations.

Les sources écrites et iconographiques dont nous disposons sur 40 siècles de cette civilisation, ne livrent que peu de renseignements sur cette période de la vie caractérisée par une mortalité alors élevée. Cette fragilité et l'efficacité certainement discutable de traitements médicaux décrits sur des papyrus, justifient de placer mère et enfant sous la protection de plusieurs divinités bienveillantes, protectrices, d'incantations magiques et d'amulettes.

Des représentations des accouchements des déesses dans les temples, on sait que la mère accouche non pas dans son lit, mais accroupie sur quatre briques en limon du Nil sacré. Ces briques sont assimilées à Meskhenet, l'une de ces déesses, protectrice du lieu de naissance, et donc de la mère en couche et du nouveau-né.



Le nom, fondamental chez les Égyptiens pour donner un statut de personne à ce nouveau-né, est le plus souvent donné par la mère. Il fait souvent référence à un dieu dont on demande ainsi la protection. L'enfant est allaité jusqu'à l'âge de 3 ans. Dans les familles royales, il est souvent allaité par des nourrices qui sont alors des femmes de cette famille. On ne sait pas si les enfants boivent du lait de vache.

La naissance (comme plus tard mariage et mort) est enregistrée à l'état civil par des fonctionnaires dans la "maison de vie", administration annexe des temples d'importance. Dans ce lieu, véritable école, scribes et savants assurent dès l'âge de 5 ans, l'enseignement des garçons (écriture, valeurs morales, littérature, mathématiques, et combat). On ne sait pas si les filles sont scolarisées, mais les femmes de la haute société sont cultivées.

Les enfants en bas-âge sont inhumés dans des fosses peu profondes, sans matériel funéraire, parfois dans les fondations des habitations. La momification des enfants est rare et surtout pratiquée dans les familles royales et à partir de la basse époque.

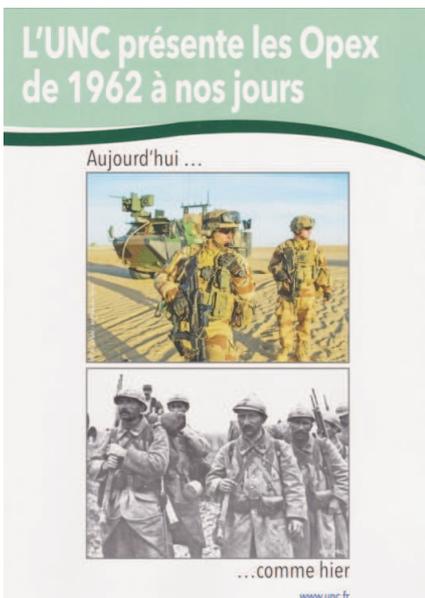


La dernière conférence de la saison aura lieu le jeudi 21 juin à 19h au Centre Fernand Arnaud : **La navigation en Mer Rouge à l'époque Pharaonique** par F. Servajean, égyptologue.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION SAINT-CLÉMENTOISE

Exposition "Algérie et OPEX"

L'exposition ALGÉRIE et OPEX (opérations extérieures) a connu un certain succès lors du Congrès Départemental de l'UNC à Saint-Clément-de-rivière le 17/02/2018, en particulier près des élèves de CM de l'école de notre village qui participent d'ailleurs fidèlement aux cérémonies officielles au monument aux morts.



Un groupe de 25 élèves, conduit par la maîtresse, a été reçu par les membres du bureau de notre section.

Paul AUGER, vice-président, a repris son rôle de professeur et d'officier de réserve pour leur présenter l'exposition, dialoguer avec eux sur les deux thèmes.

Pour l'ALGÉRIE, il a développé les réalisations de l'armée dans son rôle de militaire et dans son action sociale lors de la création de centres de regroupement pour soustraire les paysans aux menaces des rebelles. Des questions ont été débattues sur les Pieds Noirs, les Harkis, la colonisation, les actions extérieures, en AFRIQUE, en AFGHANISTAN, au MOYEN-ORIENT. Les panneaux qui les ont les plus marqués : les photos des morts et des blessés et les armements.

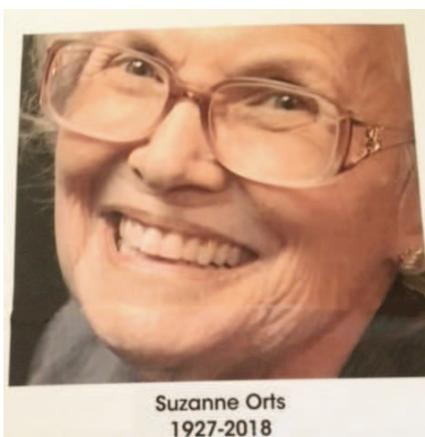
Cette rencontre nous encourage dans nos relations avec l'école pour entretenir le devoir de mémoire.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION SAINT-CLÉMENTOISE

Hommage à Madame Suzanne ORTS

Lors de la sépulture de Madame Suzanne ORTS, grande figure de la résistance et membre de notre section, le bureau était présent.



Les témoignages de ses petites-filles ont été très émouvants, montrant à quel point cette résistante active, déportée à RAVENSBRUCK en mai 1944, mérite notre hommage, alors qu'humblement, elle affirmait "ne pas être une héroïne".



Dignitaire de la République, Grand Officier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur et Grand' Croix dans l'Ordre national du Mérite et titulaire

de nombreuses décorations liées à la Résistance et à la Déportation, Madame Suzanne ORTS a été un bel exemple de patriote.

Nous offrons à sa famille nos sincères condoléances.

Les membres de l'Union Nationale des Combattants de Saint-Clément-de-rivière

Pour lire l'article sur notre site internet :

http://www.rebeyl.com/UNC_StClement/suzanne-orts.html#SuzanneOrts

Ateliers Atout'Âge

Les ateliers mémoire et créativité qui ont vu le jour en 2012 grâce au soutien du C.C.A.S, ont lieu tous les lundis de 14h30 à 17h30 à la salle des jeunes.

Ils s'adressent aux séniors désireux de passer un après-midi ludique, soit en faisant travailler leur mémoire, soit en faisant travailler leurs mains par la confection de divers objets.

Un nouvel atelier de motricité...

Ces après-midi sont toujours source de convivialité, de partage et d'entre-aide pour le plus grand plaisir de chacun. Un atelier **Sensorimotricité** a été intégré aux ateliers mémoire et créativité.

Animé par une professionnelle de la santé, il permet de stimuler les différents systèmes sensoriels afin de maintenir **Equilibre et Posture** (prévention des chutes) mais aussi **Mémoire-Concentration** et **Confiance en soi**.



... et un atelier ouvert à tous

Depuis le mois de février, l'association ATOUT'ÂGE

a diversifié ses activités,

avec l'aide de

M e s d a m e s Josiane THOMAS

et Martine PIERRE du C.C.A.S. en proposant à tous, jeunes et moins jeunes, hommes ou dames un atelier couture et tricot "**De fil en aiguille**" qui se tient le jeudi après-midi de 14H30 à 17H00, à la salle des jeunes.

Les personnes amènent leur ouvrage ou leurs petits travaux à réaliser en couture et bénéficient d'une aide pour la réalisation ou font des créations qui leurs sont proposées en atelier.

Il en est de même pour le tricot mais certaines des adhérentes préfèrent confectionner des brassières, des pulls, des couvertures, des bonnets, des écharpes au profit des **Restaurants du Cœur**.

Nous profitons des dons de laine pour cette action de soutien aux plus démunis. Le groupe permet également d'échanger des idées ou des conseils et l'ambiance est très sympathique.



Si vos souhaitez venir faire un après-midi d'essai à l'un ou l'autre des ateliers, vous pouvez contacter Muriel MANGEL, l'animatrice au 06-22-05-44-61 ou au 04-67-55-14-13.



ATOUT'ÂGE

Ateliers Mémoire et Créativité

SELF PRO KRAV SAINT-CLÉMENT :

En Self Pro Krav ou en Self Défense Féminine, peut-on s'inscrire en cours d'année ?

Cette question est souvent posée. Allez, pas de suspens, voici la réponse : oui.

Les gestes de défense, pour qu'ils soient efficaces, doivent être des gestes réflexes, instinctifs. Aussi sont-ils répétés régulièrement tout au long de l'année pour leur acquisition et leur amélioration, quel que soit le niveau du pratiquant.

Rassurez-vous, la variété des apprentissages évite tout risque d'ennui. Un débutant peut donc commencer l'acquisition d'une technique tandis qu'un pratiquant avancé travaillera sur la même pour gagner en rapidité, en précision, en complexité.

Toute défense appelle un geste réflexe simple bien plus important que la plus belle des techniques qui, si elle arrive trop tard, ne sert à rien. Nous insistons toujours sur le réalisme car il ne s'agit pas d'apprendre des techniques qui ne fonctionneraient que sur les tapis d'entraînement entre pratiquants mais bien de pouvoir se défendre efficacement face à de véritables menaces ou attaques de la rue, de la plus légère à la plus violente.



Ainsi un partenaire bienveillant ne vous fait pas toujours travailler dans votre zone de confort mais vous met de temps en temps en difficulté pour une meilleure préparation. Prêt(e) pour un cours d'essai gratuit ? C'est à vous de décider.

Instructeurs :

- Patrick Gassel, ceinture noire 3^{ème} dan Self Pro Krav, Directeur Technique Départemental
- Elsa Rodier, ceinture noire 2^{ème} dan Self Pro Krav

Assistants :

- Nicolas Casas, ceinture noire 2^{ème} dan Self Pro Krav
- Jean-Claude Dupuis, assistant initiateur self-défense féminine



Contact : Patrick Gassel 06 75 61 38 99

email : ajl.stclement@free.fr

www.facebook.com/SPKStClement

Site de la fédération www.academielevinet.com

Organisme de formation professionnelle - Agrément Jeunesse et Sports S.042.94

L'Association « Orgue en Pic St Loup - Hérault » vous propose

un Concert exceptionnel VIOLONCELLE ET ORGUE

Avec

Cyrille Tricoire

Violoncelle solo super-soliste

Orchestre Opéra National de Montpellier Occitanie,

Professeur de violoncelle au CRR de Montpellier 3M
et

Luc Antonini

Professeur d'orgue au CRR de Montpellier 3M,
Titulaire des orgues historiques de ND des Doms et de
la Collégiale Saint Agricole à Avignon



**le dimanche 7 octobre 2018 à 17 heures,
Salle Frédéric Bazille à Saint-Clément-de-Rivière**

Club informatique multimédia I2M

Un enseignement à la portée de tous

Un Club de proximité à votre service...

Le club informatique MultiMedia de Saint-Clément-de-Rivière fondé en 1994 regroupe plus de 180 familles adhérentes appartenant à notre commune et aux communes voisines. L'objectif du club est d'apporter un soutien et un accompagnement de proximité dans le domaine de l'informatique, du multimédia, de la technologie des objets connectés, l'impression 3D par la méthode FFF. Le club s'adresse à tous, familles (jeunes, parents et grands-parents) et aux associations.

Des activités pour progresser à son rythme...

Pour toutes les activités du club, l'association met à disposition de ses adhérents son local avec une quinzaine d'ordinateurs câblés en réseau et connectés à Internet par deux connexions VDSL (Very High Bit Rate DSL). Les périphériques informatiques, scanners, Webcams, ensemble multimédia, scanner A4 photos, les matériels et logiciels sont mis gracieusement à disposition.



Club informatique
Saint Clément de Rivière



Adhésion famille

(jeunes, parents et grands-parents)

45 euros à l'année pour les
Saint-Clémentois (50 € pour
les non Saint-Clémentois)

Tous les enseignements et formations proposés au club sont gratuits pour toutes les familles adhérentes à jour de leur cotisation.

Des contacts simples et rapides...

Visionnez directement notre site Internet ou bien contactez-nous par téléphone au Club : **04 67 66 66 07** ou par courriel... e-mail : contact@clubi2m.fr site : <https://clubi2m.fr>

Le Président : Jean-Marie CHENEAUX Tél. : **06 60 82 42 84**

Association loi 1901 N° SIRET 434 499 950 00013 - Agrément Jeunesse Education Populaire n° 34 571 J



Retrouvez toutes les informations actualisées sur le club, à tout moment.

À consulter impérativement !



L'atelier photo du club en étroite liaison avec le service communication de la Mairie a le plaisir de vous inviter à son exposition annuelle qui se déroulera **du 4 au 14 juin** prochain au Centre Fernand Arnaud.

Cette exposition synthétise les cinquante meilleures réalisations d'une année de travail que vous pouvez retrouver mois par mois, en archive sur le site I2M.

Vous êtes toutes et tous conviés au vernissage qui se déroulera le vendredi 1er juin à 19h.

Grande journée portes ouvertes du samedi 26 mai 2018

Le Club informatique I2m ouvrait ses portes au public au Centre Fernand Arnaud. Cette journée organisée par les membres-adhérents des ateliers "Domotique, construction 3D et Photoshop" a connu un franc succès.

JOURNEE PORTES OUVERTES

i2m
Club informatique
Saint Clément de Rivière
www.clubi2m.fr

Robots Laser
Arduino Imprimante 3D
Scanner 3D CNC
Domotique Micro-contrôleur
Photoshop

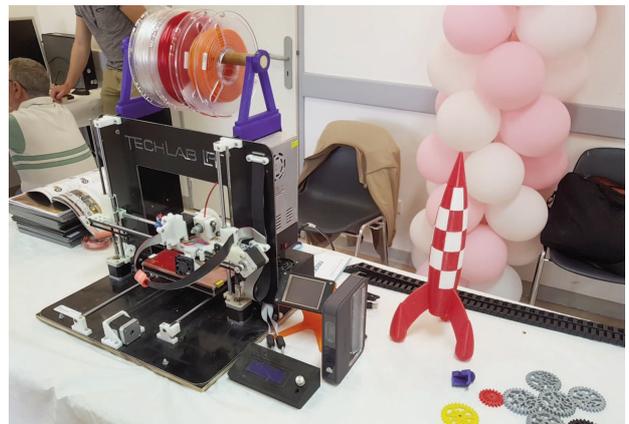
Logiciels Libres
Photos Videos Numeriques
Bureautique
Assistance Windows 10
Arduino Robotique
Imprimante 3D
Tablettes et smartphones

Accueil tout public

Samedi 26 Mai 2018 de 10h à 16h
Centre Fernand Arnaud
Saint Clément de Rivière

De nombreux visiteurs sont venus découvrir les créations et activités proposées par l'association. Cette journée portes ouvertes a donc été une réelle réussite, journée intense pour les organisateurs et les bénévoles. Les visites furent nombreuses, ainsi que les contacts pris. Le Club espère avoir satisfait au mieux l'ensemble des visiteurs et remercières chaleureusement tous ceux qui nous ont rendu visite, ainsi que tous les membres du club qui ont accepté de se lancer dans cette belle aventure.

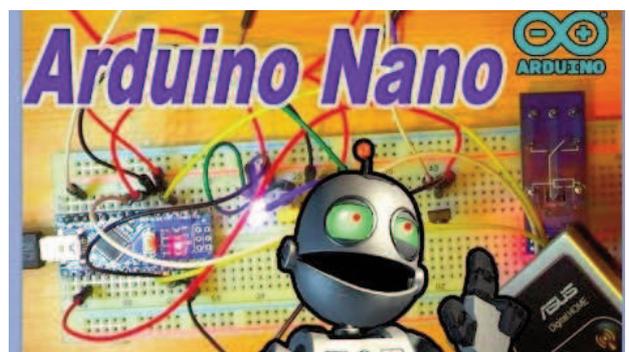
Vous serez toujours les bienvenus au Club ou sur notre stand à la journée des Associations du 8 septembre : l'ensemble des ateliers vous accueillera pour vous informer. Toutes les actualités en temps réel sur notre site : www.clubi2m.fr
A très bientôt !



INVITATION

INITIATION AU LOGICIEL
DE
TRAITEMENT DE L'IMAGE
PHOTOSHOP

i2m
Club informatique
Saint Clément de Rivière



**PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE CLIMATISATION**
URGENCES INONDATIONS ET ENGORGEMENTS

FRANCK VEDRINES

06.80.44.51.98

SAINT CLÉMENT DE RIVIÈRE

Situé 700 boulevard de la Lironde à Saint-Clément-de-Rivière, bénéficiez des avantages de la proximité de votre plombier :

DEVIS GRATUIT

FRAIS DE DÉPLACEMENT OFFERTS SUR LA COMMUNE

PRESTATIONS

Recherche de fuites

Désengorgement

Dépannage, réparation, remplacement, pose et entretien pour :

CHAUFFE-EAU

ADOUCISSEUR

CHAUDIÈRE

RADIATEUR

ROBINETTERIE

CLIMATISATION

CHASSE D'EAU

SIRET N° 80769982200027 AM MONTPELLIER

**Travaux peinture,
entretien de jardin
sur Saint-Clément**

Repeins volets, boiserie, murs d'enceinte, portails etc...

Nettoyage jardin, taille de haie, tonte pelouse, fendage de bois etc...

Expérience chez le particulier employeur CESU 12 à 15 euros nets/heure

Contacteur Alexis : 04 67 57 51 33
///// alexismalafosse@yahoo.fr

Le Docteur Samia BOUCHENAKI et le Docteur Célia BURAVAND LEFEVRE

vous informent du déménagement de leur cabinet médical au

6 Centre Commercial du Boulidou
à Saint-Clément-de-Rivière

Téléphone du cabinet : **04.67.84.07.83**

Endermologie by LPG integral S.

Séances de lpg réalisées par une kinésithérapeute avec le cellu M6 intégral 2s, un des derniers appareils réservés au corps médical.

Séance seule :

-Corps 35 mins 45 euros

-Zones 20 min 35 euros

Coaching minceur seul 60e/mois: pesée hebdomadaire , mensurations , photos, conseils alimentaires, intégration d un groupe , 2 heures de cardio par semaine obligatoire.

Forfait

Phase d'attaque

-Corps: Sur 4 semaines phase d attaque 2 séances par semaine 350euros coaching minceur compris.

-Zone: Sur 4 semaines phase d'attaque 2 séances par semaine 280euros coaching minceur compris.

Stabilisation

-Corps: Sur 4 semaines stabilisation 1 séance par semaine 210e coaching minceur compris.

-Zone: Sur 4 semaines stabilisation 1 séance par semaine 280euros 180e coaching minceur compris.

Collant. Pour toutes les séances de LPG il vous faudra un collant intégral LPG qui peut être vendu sur place 15 euros.

Pour tous renseignements demandez Celia Fumaroli: 06.78.90.73.48

Cherche maison à louer

Famille cherche une maison à louer sur la commune avec 3 chambres et jardin à partir de juillet.

Sérieuses références.
Tél. 06 16 85 68 30

**Horaires d'été de
La Poste du Boulidou**

Du 23 juillet au 27 août, les horaires d'ouverture au public seront les suivants :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- 1 samedi sur 2 de 9h à 12h





Saint Clément 2014

Coups de théâtre au conseil municipal du 11 avril.

Après l'annulation d'un premier conseil prévu le 28 mars, un nouveau s'est tenu le 11 avril, dont l'ordre du jour était largement modifié. Pour préparer ce dernier, nous avons reçu une nouvelle mouture des documents financiers de la commune, très différents des précédents. À titre d'exemple, les augmentations de taux de taxes foncières et habitation sont passées de 3% à 5% pour terminer à 0%. Sous notre pression ? Où est la stratégie ? À quoi servent nos impôts ? C'est donc inquiets que nous nous rendons au conseil du 11 avril. Et là, ce n'est pas moins de quatre coups de théâtre auxquels nous allons assister :

Le premier : Rodolphe Cayzac, notre maire, est absent, le premier adjoint également, le conseil est donc présidé par Edith Catarina, 2ème adjoint qui nous informe que l'absence du Maire sera expliquée en fin de séance. Christophe Jay, premier adjoint, de retour en cours de séance après les votes des budgets, annonce alors l'intention de Rodolphe Cayzac de démissionner de son mandat, en laissant à ce dernier le soin d'en donner les raisons.

Le second : Jérôme Pouget, l'adjoint aux finances, révèle un "glissement" de la masse salariale dû essentiellement à des primes octroyées au plafond. "Rien d'illégal" a-t-il complété. Alphonse Cacciaguerra, plus offensif sur le sujet, dénonce des dérives importantes sur les 3 rémunérations les plus élevées du personnel cadre de la commune.

Le troisième : Alphonse Cacciaguerra se désolidarise de Rodolphe Cayzac en des termes très clairs : "Je vous avais personnellement recommandé Rodolphe Cayzac. Mais aujourd'hui je demande : comment en est-on arrivé là ? J'assume humblement et publiquement ici mon erreur de 2014. Je me suis trompé."

Le quatrième : lecture est faite en séance du courrier du Préfet, concernant notre PLU. Un avis défavorable et global a été donné par les services de l'État. Sans surprise, on retrouve la plupart de nos arguments contre ce PLU dans les remarques du Préfet.

En résumé, on voit ici au grand jour le résultat d'un mode de gouvernance entièrement opaque sans démocratie ni concertation que nous avons dénoncé à maintes reprises : pas de commission, pas de compte-rendu des décisions du Maire, des décisions autocratiques que même le groupe majoritaire découvre quand nous mettons le sujet sur la table ! Nous sommes atterrés de découvrir une situation encore pire que celle que nous dénonçons.

Tradition



GROUPE MAJORITAIRE

Saint-Clément,
c'est Toujours Vous !



... et modernité

Le mandat donné à notre équipe en mars 2014 était clair : conserver autant que faire se peut un cadre de vie exceptionnel à la frontière de la 7ème ville de France, s'ancrer durablement dans la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, assurer la sécurité et la tranquillité de chacun, refuser la facilité d'une fiscalité confiscatoire.

4 ans après, qui peut raisonnablement affirmer que ce contrat n'a pas jusqu'alors été rempli ?

Les élus d'opposition, sans doute, qui crient en permanence au loup, n'assumant pas autrement le rôle qu'ils ont choisi de s'octroyer dès le premier jour en créant un groupe minoritaire au lieu de proposer activement de rejoindre leurs collègues pour servir à leurs côtés la cause commune.

De facto, attendre pendant 6 ans l'échéance suivante, taire ses ambitions, est si difficile, que tous les coups sont permis. Dans la dernière tribune, n'ont-ils pas été jusqu'à regretter que la municipalité ne les ait pas associés aux services techniques pendant les 48 heures qu'a duré l'exceptionnel et contraignant épisode neigeux, alors même qu'ils n'habitent pas tous la commune !! L'entraide citoyenne, gratuite et spontanée qui s'est manifestée en pareille situation n'aurait pas dû servir la petite cuisine politique. C'est en tout cas la position entendue et largement partagée d'une grande majorité de Saint-Clémentois.

Espérons donc, dans ce contexte, que le départ inattendu de Rodolphe CAYZAC, ne soit pas exploité au-delà du raisonnable pour échafauder quelques fictions dont se nourrirait avec délice une rumeur savamment alimentée. Il lui appartenait d'expliquer à ses concitoyens les raisons qui l'ont amené à prendre cette décision solennelle sur laquelle chacun portera son propre jugement mais que la grande majorité de ses collègues ont sincèrement regrettée.

Ceci fait, il nous est donc permis de ne pas être en accord avec certains des arguments qui l'ont, selon ses dires, conduit à prendre cette décision. Il était en effet parfaitement du rôle des élus de faire état de leurs désaccords avec un mode de fonctionnement administratif qui les contraignait de plus en plus dans l'exercice de leurs délégations. Il n'y a jamais eu de trahison ou d'ambitions personnelles derrière ces revendications légitimes, tout au contraire. Seule s'est exprimée la volonté de rappeler que les élus décident et l'administration exécute. Pas le contraire.

Laurence CRISTOL, qui a par deux fois reçu la confiance de nos concitoyens à l'occasion des élections départementales et législatives a accepté de conduire la politique communale à la demande de tous ses collègues qui font aujourd'hui bloc autour d'elle pour mener à bien et à son terme le mandat qui nous a été confié. Qu'elle en soit remerciée et que tous les Saint-Clémentois soient pleinement rassurés sur les intentions de chacun qui se résument en seul mot d'ordre : SERVIR.

► L'Agenda

& municipal associatif

■ samedi 2 juin

8h > 13h ● Esplanade languedocienne

Vide grenier

Report du vide grenier du 26 mai annulé pour cause de pluie



■ 4 juin > 15 juin

Centre Fernand Arnaud

Exposition Atelier photo I2M

Vernissage : vendredi 1er juin



■ samedi 2 juin

Salle Frédéric Bazille

Gala de danse de l'ACSL



■ lundi 18 juin

18h ● École maternelle La Source

Exposition et chorale

Festival en plein air

Saint-Clément sur scènes

en ouverture

■ dimanche 24 juin

dès 20h ● Théâtre de Verdure du Centre Fernand Arnaud

Jazz Night

Comédie musicale par *The Café Bourbon Club*

Voir détails p. 9

3 soirées Théâtre

■ 1er > 03 juillet

21h30 ● Théâtre de Verdure du Centre Fernand Arnaud

Dimanche 1er : soirée d'ouverture dès 19h + *Montserrat* à 21h30

Lundi 2 : *Les Fous de la Reine*

Mardi 3 : *La théorie du*

Moineau

Voir détails p. 10

■ jeudi 5 juillet

21h ● Théâtre de Verdure du Centre Fernand Arnaud

Serge Reggiani, "l'acteur qui chantait"

Spectacle autour du répertoire et de la vie de Serge Reggiani

Voir détails p. 11

■ dimanche 8 juillet

21h ● terrasses du Château de Montferrier-sur-Lez

Apparences et dépendances

Danse par la compagnie *Pieds dans la lune*

Voir détails p. 11

en clôture du Festival

■ dimanche 22 juillet

21h ● Théâtre de Verdure du Centre Fernand Arnaud

Cinéma en plein air

"Le sens de la fête"

Billetterie à l'entrée : 5€ / gratuit - 18 ans

/// Info de dernière minute ///

Centre de Loisirs

Avec l'arrêt des cours dans les collèges, le CLSH vous propose d'accueillir, au Centre Fernand Arnaud, les enfants qui n'auront plus cours à compter du **lundi 25 juin jusqu'au vendredi 6 juillet de 14h à 17h30** (sans inscription).

Babyfoot, ping-pong, jeux de société et musique seront mis à leur disposition.

■ Vendredi 29 juin

18h ● École Louis Landier

Kermesse des écoles

SAINT CLEMENT FESTIVITES

Fête du Village 2018

12 - 13 - 14 - 15 juillet

sur l'Esplanade Languedocienne

■ Jeudi 12 juillet

17h Ouverture Officielle de la Fête

20h>1h Animation Musicale - DJ NOOK

■ Vendredi 13 juillet

16h>18h Animation-surprise

18h Apéritif Municipal

20h Paella

22h>1h Orchestre Mission2

23h Feux D'artifice

■ Samedi 14 juillet

11h30 Apéro mousse

14h Animation-surprise

20h Repas Républicain

21h>1h Animation Musicale DJ

■ Dimanche 15 juillet

13h Grillade des familles

15h Clôture de la fête

RÉALISATION ET IMPRESSION :
Atelier Municipal de Bureautique
Mairie - Avenue de Bouzenac

Service communication : 04 67 66 66 52
communication@saint-clement-de-riviere.fr